



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION  
LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2015 À 18 H 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Montréal, le 27 août 2015

Prenez avis qu'à la demande du maire d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **pour mardi le 1<sup>er</sup> septembre 2015, à 18 h 30, à l'auditorium du Patro Le Prevost, au 7355, avenue Christophe Colomb, à Montréal.** Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

*(s) Danielle Lamarre Trignac*

---

La secrétaire d'arrondissement  
Danielle Lamarre Trignac



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### **10.01** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

##### **10.02** Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

##### **10.03** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

##### **10.04** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

## 30 – Administration et finances

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1154322002

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2016, 2017 et 2018, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**



**Dossier # : 1154322002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray-Saint- Michel-Parc-Extension pour les années 2016, 2017 et 2018, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est recommandé au conseil d'arrondissement:

- d'approuver la liste des projets ci-joint qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2016, 2017 et 2018 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- d'approuver la planification budgétaire pour les années 2016, 2017 et 2018 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 20 943 000 \$ sur les trois ans et 6 981 000 \$ par année.

**Signé par** Stephane CHÉNIER **Le** 2015-08-07 13:38

**Signataire :**

Stephane CHÉNIER

---

Directeur d'arrondissement  
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1154322002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour les années 2016, 2017 et 2018, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme Triennal d'Immobilisation 2016-2018 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Pour ce faire, l'administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension à 20 943 000 \$ sur les trois ans et 6 981 000 \$ par année.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA12 14 0232 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour 2013 à 2015 et adopter ce dernier.

CA13 14 0217 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour 2014 à 2016 et adopter ce dernier.

CA14 14 0300 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour les années 2015, 2016 et 2017, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

**DESCRIPTION**

La planification pour les trois années soit de 2016 à 2018, incluant la projection détaillée des programmes de protection des bâtiments, de réaménagement des parcs, du programme de réfection routière et du programme de remplacement des véhicules, se trouvent dans la rubrique "Pièces Jointes". Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les trois années.

La programmation 2016 retenue comprend des investissements de l'ordre de 6 981 000 \$ qui se répartissent ainsi:

- Programme de réaménagement des parcs anciens : 1 500 000 \$

- Programmes de remplacement des véhicules et des équipement: 700 000 \$
- Programme de réfection routière: 2 981 000 \$
- Programme de réfection des bâtiments: 1 800 000 \$

## **JUSTIFICATION**

L'approbation de cette liste est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation des nouveaux projets.

La sélection des projets a été faite en tenant compte des priorités du conseil d'arrondissement et des paramètres tels que:

- La poursuite et l'achèvement des projets déjà amorcés;
- L'élargissement du programme de réfection routière.

Le conseil a l'obligation de se conformer à la demande du comité exécutif et d'adopter le PTI 2016, 2017, 2018.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le montant de l'enveloppe budgétaire du PTI 2016-2018 est de 20 943 000 \$ et la planification budgétaire annuelle est de 6 981 000 \$.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le budget du PTI doit être adopté en séance régulière le 1er septembre 2015.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable :

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement (Danielle LAMARRE TRIGNAC)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2015-08-06

Marcelle DION  
Conseillère en gestion des ressources  
financières

Brigitte BEAUDREULT  
Directrice des services administratifs